

## **De la loi de la valeur à la loi de la valeur mondialisée**

L'analyse proposée dans les pages précédentes procède de ma lecture de Marx. Marx amorce la présentation de ses résultats par le niveau le plus abstrait de la réalité – celle du mode de production capitaliste réduit à deux classes, bourgeois et prolétaires et à la contradiction capital/travail. On connaît (ou devrait connaître) cette méthode qui était la sienne, et qui procède dans la présentation de l'abstrait au concret, en contraste avec le processus de la découverte, qui se meut du concret vers l'abstrait. Dans le livre III du Capital, Marx amorce donc (mais ne complète pas) sa redescente vers le concret. Il prend alors en considération la classe des propriétaires fonciers – dont l'existence traduit la forme historique de constitution du capitalisme – et la rente foncière.

Un marxisme qui part de Marx et ne s'arrête pas à lui se devait de prolonger cette descente vers le concret. D'abord en prenant en considération l'Etat (ce que Marx amorce), puis en imaginant un département III d'absorption du surplus (ce que Baran et Sweezy ont fait) et auquel j'ai fait allusion plus haut. Une analyse des oligopoles – au delà de celle proposée par Hobson, Hilferding et Lénine – ferait apparaître la domination des rentes de monopoles, qui constituent l'essentiel des moyens financiers ponctionnés par la strate dominante du capital – en fait à tous les âges de son développement comme Braudel l'a montré et comme, pour notre époque, François Morin l'a fait dans l'analyse fondamentale de la « financiarisation » qu'il a formulée.

Pour ma part j'ai porté mon effort essentiel sur ce que j'ai qualifié de « loi de la valeur mondialisée ». Cette proposition vient en réponse à une question fondamentale que Marx n'a pas développée, bien qu'il s'était proposé de le faire, comme en témoigne son « plan du Capital », sous la rubrique « commerce international ». La question est la suivante : quel est le champ d'expression de la loi de la valeur ? Celui défini par les formations sociales « nationales » (les Etats) capitalistes ? Ou bien celui défini par le système capitaliste mondial, dont les formations sociales en question ne constituent que des segments ?

La presque totalité des marxistes – « historiques » - ont opté pour la première formule. Cette option accompagnait leur vision linéaire du développement capitaliste : les pays « attardés » étant sur le chemin du « rattrapage » (ou pouvant l'être). Elle accompagnait la vision « étapiste » de la Seconde Internationale : le capitalisme est une étape nécessaire, inévitable, incontournable et les pays « attardés » doivent l'accepter avant de pouvoir penser aller « au delà du capitalisme ». Ma thèse, dès l'origine (1956) – celle de « l'accumulation à l'échelle mondiale » - proposait de rompre avec cette vision linéaire, et considérait le « développement » des centres et le « sous développement » des périphéries comme l'endroit et l'envers de la même médaille, comme le produit d'un seul et même processus, celui de l'expansion mondialisée et nécessairement inégale du capitalisme (par la logique même qui la commande et non pour des raisons circonstanciées).

L'option imposait de penser la forme de la loi de la valeur que la mondialisation impose. Cette option a été immédiatement qualifiée de « non marxiste » par tous les marxistes qui s'arrêtent à Marx. On connaît la diatribe de ceux qui ont reproché à Arghiri Emmanuel d'avoir affirmé « l'égalité » de la valeur d'une heure de travail au Congo et en Europe. Comment est-ce possible ? Emmanuel a répondu comme il le fallait : une heure de travail au

Congo peut être comparée à une heure de travail en Europe tout comme une heure de travail du coiffeur de New York peut être comparée à une heure de travail dans une usine de Detroit.

Cette égalité des heures de travail (aux problèmes posés par les qualifications différentes de celles-ci que j'ai évoqués plus haut) signifie que le travail, parce qu'il est mondialisé comme le capital, a la même valeur pour tous les segments « nationaux » du système. Faisant un pas de plus j'ai proposé de formuler cette « loi de la valeur mondialiste » en considérant que dans le système mondial les productions (marchandes) et le capital tendaient à être (ou devenir) mobiles à cette échelle tandis que le travail ne l'est pas. Cette asymétrie dans la mondialisation fait apparaître le dogme libéral pour ce qu'il est : une idéologie qui ne traite pas de la réalité, mais propose la théorie d'un système imaginaire (le « marché généralisé »). Car le libéralisme ne serait conséquent avec lui même que s'il exigeait d'abattre les frontières dans leurs trois dimensions, et de donner à la liberté absolue d'émigrer la même force qu'il réclame pour la liberté de mouvement des marchandises et des capitaux.

La loi de la valeur mondialisée considérée à ce niveau d'abstraction permet de saisir l'origine de l'écart qui sépare la valeur de la force de travail de ses rémunérations, plus élevées que celle-là dans les centres du système, plus basses dans ses périphéries. Ou, autrement dit, que les périphéries (30 à un par exemple) sont plus fortes que celles qui définissent les proportions productivité du travail social saisi à l'échelle des centres/productivité de celui-ci à celle des périphéries (10 à un par exemple). La mondialisation est à l'origine d'une « rente de celle de situation » au bénéfice de la position centrale dominante qui façonne le système et au détriment de celle des périphéries dominées soumises à « l'ajustement unilatéral ».

La thèse de la valeur mondialisée que je propose accompagne logiquement celle du caractère indissociable entre le conflit capitalisme/socialisme d'une part et le conflit centres/périphéries (Nord/Sud) d'autre part, thème de ce chapitre.

Il faut aller encore plus loin. Qu'advierait-il si les luttes des peuples (du Sud et du Nord) échouaient à imposer la transformation – fut-elle progressive – du système et son dépassement socialiste ? Si les logiques exclusives de l'accumulation du capital commandaient seules l'évolution du système impérialiste – celui du capitalisme mondialisé réellement existant ? Dès 1974, en compagnie d'A.G. Frank, nous envisagions la localisation des activités associées à ce que j'ai appelé un peu plus tard « les cinq nouveaux monopoles des centres » dans les centres eux mêmes, tandis que les périphéries soumises fourniraient les produits de toutes les autres activités. Le système évoluerait alors – « au delà du capitalisme » - vers des formes d'organisation de type « tributaire » : les centres vivraient largement de cette rente ponctionnée sur le travail (et les ressources) des périphéries. Un système que j'ai qualifié « d'apartheid à l'échelle mondiale ». Un modèle abstrait – dont j'ai proposé l'illustration dans un chapitre de mon livre *Critique de l'Air du Temps* (chapitre 5) – fait alors apparaître le caractère « artificiel » des rémunérations élevées bénéficiant aux capitalistes et aux « travailleurs » des centres.

Cette dernière observation n'est autre que la formulation extrême d'une réalité en place depuis cinq siècles et toujours plus vraie au fur et à mesure des « progrès » de la mondialisation. Cette réalité devrait faire reconnaître le caractère rentier/artificiel de ce qui apparaît comme le produit des progrès apparents de la productivité saisie en isolant les centres de leurs périphéries. C'est à dire l'expression de l'irrationalité du capitalisme mondialisé, la seule définition valable de la raison étant celle qui l'associe à l'émancipation et non à l'exploitation et à l'oppression. Conflit Nord/Sud et conflit capitalisme/socialisme sont indissociables.